

ALGERIE TELECOM SPA
Direction Opérationnelle des Télécommunications Ain Defla
Rue Emir Abdelkader, Ain Defla
NIF : 000216001808337

Consultation n° : 20/2025

La Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain-Defla relance la consultation relative à la fourniture des prestations suivantes :

Acquisition de consommables bureautiques

Les entreprises physiques ou morales activant dans le domaine et intéressées par la présente consultation peuvent retirer dans un délai de **huit (08) jours calendaires** à compter de la première parution de cet avis dans le site web: www.safqatic.dz, le cahier des charges auprès du service des Achats de la Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ain-Defla.

Les soumissionnaires doivent adresser leurs offres accompagnées des documents suivants :

Dossier administratif
Offre technique
Offre financière

Le dossier administratif et les deux offres techniques et financières, accompagnés de toutes les pièces réglementaires exigées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous doubles plis fermés, l'enveloppe extérieure ne doit comporter que la mention :

**« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres –
Relance consultation - n° 20/2025
« Acquisition de consommables bureautiques »**

Le dossier administratif et les offres technique et financière doivent être insérés dans trois enveloppes fermées comme suit :

L'enveloppe contenant le dossier administratif, porte la mention suivante : **Dossier administratif**

L'enveloppe contenant l'offre technique, porte la mention suivante : **Offre technique**

L'enveloppe contenant l'offre financière, porte la mention suivante : **Offre financière**

La durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours calendaires** à compter de la 1^{ère} parution de cet avis dans le site web: www.safqatic.dz

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour du délai de préparation des offres de **08h00 à 14h00** auprès du service des Achats.

La séance d'ouverture des plis, ouverte aux soumissionnaires, aura lieu le jour de dépôt des offres, à **14h00** au niveau du siège de la Direction Opérationnelle des Télécommunications.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent (100) jours** à partir de la date d'ouverture des plis.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des plis sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.